

Service : Patrimoine

Recrutement d'un peintre en bâtiment

Définition	<u>Missions:</u> <ul style="list-style-type: none">- Travaux neufs et travaux de rénovation- Protection de la zone de chantier- Préparation des supports- Pose de toile de verre et revêtements- Mise en peinture de murs, plafonds, boiserie etc...- Connaissance de pose de placoplâtre- Tous travaux intérieurs / extérieurs de remise en état de plâtrerie, peinture, lazure, et revêtements de sols.- Peinture routière
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service : Patrimoine / Bâtiments
Conditions d'exercice	Horaires : Lundi : 07h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00 Du mardi au jeudi : 07h30 – 12h00 et 13h30 – 16h30 Vendredi : 07h30 – 12h00
Conditions spécifiques	Détenteur du permis B obligatoire Diplôme requis : minimum CAP ou BEP Expérience et autonomie exigées
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables. Effectue sous le contrôle du responsable du service bâtiments les travaux de peinture en bâtiments et peinture routière
Cadre statutaire et salaire	Type et durée du contrat : 35 heures/semaine – durée de 6 mois Date du début du contrat : poste à pourvoir immédiatement Salaire (indiciaire) : 1527 euros brut.

Réponse par mail : c.laurent@ville-solles-pont.fr avec CV+ lettre de motivation+diplômes et **noter le numéro de l'offre pôle emploi**

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Mme REBEC ou Mme LAURENT, 1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT